

---

**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS  
COMPT – IMMOBILIER (C-FR0007466552)  
OPCVM DE DROIT FRANCAIS**

---

Paris - La Défense, le 4 décembre 2025

**Madame, Monsieur, Chers Clients,**

Nous vous remercions de la confiance que vos accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (« FCP ») **COMPT - Immobilier** (ci-après le « **Fonds** »).

Nous vous informons que nous avons mis à jour le profil de risques mentionné dans le prospectus de votre Fonds et, en particulier, celui concernant l'*« Intégration des risques de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement »* de manière à répliquer ce qui est déjà indiqué dans l'annexe SFDR.

En effet, le « Tabac », identifié comme l'une des exclusions sectorielles au même titre que celles portant sur les armes controversées, sur les matières premières agricoles, sur la protection des écosystèmes, sur la déforestation ou sur les risques liés au climat, est désormais clairement précisé dans le prospectus en adéquation avec l'approche extra-financière basée sur les filtres d'exclusion tels que décrits dans les politiques d'exclusions sectorielles et les standards ESG d'AXA IM et déjà appliqués pour votre Fonds.

En complément de la mise à jour susmentionnée qui ne modifie ni l'objectif de gestion ni le profil de rendement/risque de votre Fonds, nous vous informons que nous avons également :

- pris en compte le changement de dénomination du commissaire aux comptes, à savoir MAZARS en **FORVIS MAZARS S.A.** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- mis à jour du *wording* lié à la détention de parts ou actions d'OPCs mentionné dans le prospectus en référence à la notion de groupe d'appartenance de la société de gestion. Il est désormais précisé que : « (...) Il peut s'agir d'OPC et fonds d'investissement gérés par la Société de Gestion ou par d'autres entités – appartenant ou non au même groupe que la Société de Gestion – y compris sociétés liées ».

Les autres caractéristiques de votre Fonds demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact également en termes de frais supportés.

Le prospectus a été actualisé en conséquence. Il sera disponible à compter du **9 décembre 2025** :

- sur notre site internet dont l'adresse est la suivante : <https://fonds.axa-im.fr>
- ou sur simple demande auprès de :

**AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS SGP**  
Tour Majunga – La Défense 9  
6, place de la Pyramide  
92908 PARIS – La Défense Cedex – France

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations.

**AXA Real Estate Investment Managers SGP**

AXA Real Estate Investment Managers SGP

Société anonyme au capital de 1 132 700 € immatriculée sous le n° 500 838 214 RCS Nanterre

Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF n° GP 08000023 en date du 5 mai 2008

Titulaire de la carte professionnelle Gestion et Transactions Immobilières n° CPI 92012018000024450 délivrée par la CCI Paris Ile-de-France

Siège Social « Tour Majunga » 6, Place de la Pyramide – 92908 Paris la Défense Cedex

N° TVA intracommunautaire : FR 77 500 838 214

Adresse postale : « Tour Majunga » - La Défense 9 - 6, Place de la Pyramide – 92800 Puteaux

[alts.axa-im.com/axa-reim-sgp](http://alts.axa-im.com/axa-reim-sgp) – Téléphone : 01 44 45 70 00 – [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com)